

Des détails sur l'allocation touristique de 750 euros

La lumière au bout du tunnel concernant l'application de l'allocation touristique de 750 euros est enfin visible. Après des mois d'attente et de spéculations, le gouvernement algérien commence à dévoiler les premiers détails de cette mesure tant attendue par les voyageurs. Annoncée en décembre 2024, l'allocation entre dans sa phase opérationnelle, ce qui pourrait changer la manière dont les Algériens envisagent leurs séjours à l'étranger.

Selon des informations recueillies par DzairDaily, la date de lancement de l'allocation est désormais fixée à fin février 2025. Cette annonce fait suite à une réunion cruciale entre la Banque d'Algérie et les principales banques commerciales, durant laquelle les mécanismes de distribution ont été validés. Cela marque une avancée significative après une période d'incertitude qui a laissé de nombreux citoyens dans l'attente.

Taux de change euro-dinar au temps réel sur cette page [Facebook](#).

Les voyageurs algériens auront ainsi droit à une allocation de 750 euros, qu'ils pourront utiliser une seule fois par an pour financer leurs déplacements à l'étranger. Cette somme sera accessible uniquement aux guichets des aéroports, ports et postes frontaliers, des emplacements judicieusement choisis pour faciliter la distribution tout en maintenant un certain niveau de contrôle.

En termes d'éligibilité, les conditions sont clairement définies : chaque voyageur devra présenter un passeport valide ainsi qu'un justificatif de voyage pour bénéficier de cette allocation. Cette approche vise à assurer la transparence et l'équité du système, en évitant les abus tout en facilitant l'accès à l'aide.

Les autorités travaillent dur pour surmonter les derniers obstacles administratifs et logistiques avant le lancement. Pour garantir que les processus de change se déroulent sans accroc, seules les agences de change officiellement désignées par la Banque d'Algérie auront le droit d'effectuer ces transactions.

Malgré ces avancées, une question persiste chez de nombreux voyageurs : devront-ils effectivement attendre la fin février pour profiter de cette nouvelle allocation, alors que l'ancienne aide de 95 euros reste bloquée dans certaines banques ? Cette incertitude reste un point de préoccupation, laissant les voyageurs impatients en espérant que les enjeux rencontrés jusqu'à présent seront résolus rapidement.